

# Valleroy

P'tit Vollo

[www.mairie-valleroy.fr](http://www.mairie-valleroy.fr)

Infos  
p.3

Budget 2021  
p.4-5

Scolaire  
p.9

Environnement  
p.10-11



MAISON AGES ET VIE

DOSSIER CENTRAL



## Madame, Monsieur,

Il y a tout juste un an, nos vies légères et insouciantes allaient être balayées par un nouveau virus dont on ne mesurait pas encore qu'il allait plonger notre pays, notre planète dans une crise sanitaire sans précédent.

Un an plus tard, en France, la campagne de vaccination a débuté malgré quelques tergiversations et un manque cruel de vaccins.

Sur le territoire intercommunal, trois sites ont été privilégiés, Briey, Jarny et Joeuf avant que ne soit autorisée la vaccination chez les médecins et les pharmaciens.

Ainsi, le personnel communal, les services de l'intercommunalité, se sont mobilisés dans un premier temps pour recenser les personnes âgées de plus de 75 ans, les inscrire et organiser les déplacements pour les personnes non mobiles.

A Valleroy, toutes les personnes de plus de 75 ans, qui l'ont souhaité, ont été accueillies et transportées sur les sites de vaccinations.

Je tiens à remercier les services communaux, intercommunaux, toutes celles et ceux qui ont participé et qui participent encore à l'organisation de cette vaccination.

Enfin, j'ai une pensée pour celles et ceux qui luttent contre les conséquences d'une telle crise, notamment les restaurateurs, les cafetiers, les commerces, le monde culturel et associatif..., qui souffrent du manque d'activités.

Le printemps vient tout juste de s'installer avec de belles journées attendues. Celles-ci vont nous permettre de poursuivre dans de meilleures conditions les travaux engagés.

Pour les rues de Laneufville et de la Poste, l'aménagement de voirie définitif est repoussé à début juin, pour une durée de deux à trois mois.

Concernant la maison de retraite, son ouverture partielle ou totale est programmée le 07 juillet. Une journée portes ouvertes a été organisée le 14 avril.

Les habitants, qui l'ont souhaité, ont pu visiter cette nouvelle structure d'accueil dédiée à nos aînés.

Les réservations ont déjà commencé et peuvent encore se faire auprès de la société Ages et Vie. Vous pourrez trouver leurs coordonnées à l'intérieur de notre bulletin municipal.

Le conseil municipal et le personnel communal ont profité de cette occasion pour découvrir ce bel équipement qui sera opérationnel dans les toutes prochaines semaines.

Enfin, je tiens à vous remercier, au nom du conseil municipal et du personnel communal, pour votre vigilance et vos efforts consentis chaque jour, pour éviter la propagation du virus.

Encore un peu de patience et de persévérance, ne baissons pas la garde, protégeons-nous, protégeons nos proches, de meilleurs jours sont à venir.

Le Maire,  
Christian **Lamorlette**

### > Suivez l'actualité de la ville :

[www.mairie-valleroy.fr](http://www.mairie-valleroy.fr)  
Facebook : Mairie de valleroy

### > Contacts :

[contactsmairie@valleroy54.fr](mailto:contactsmairie@valleroy54.fr)  
03.82.46.26.78  
03.82.46.32.57

### > Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi  
de 8 h 00 à 12 h 00  
de 13 h 00 à 17 h 00

### > Rédaction & impression :

Mairie de Valleroy  
7 place de la Mairie  
54910 VALLEROY

## Recensement citoyen

### A savoir

Si vous êtes né(es) Français(e), vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16<sup>e</sup> anniversaire et jusqu'à la fin du 3<sup>e</sup> mois qui suit.

Il est **obligatoire** de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

- d'obtenir une *attestation de recensement*. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé(e) à la JDC ou en avoir été exempté(e), est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.
- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).

**La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile.**

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

## Déjections canines

### Ramasser : un geste citoyen

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants.

**Tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement au ramassage des déjections.** Des sacs canins « Sanican » sont à la disposition des propriétaires en Mairie. Environ 3 000 sacs sont distribués chaque année. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est **passible d'une contravention 35 euros.**

## Stationnement

### Véhicules gênants

Le stationnement des véhicules est un problème récurrent. Il est nécessaire de rappeler **qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs, comme il est interdit de stationner devant les bateaux donnant accès aux propriétés riveraines.**

Aussi, il nous semble indispensable de rappeler, d'une part, que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant.

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs constitue une gêne passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules.

Merci de garer votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet et de faire, éventuellement, quelques pas à pied pour regagner votre domicile.

## Nouvelle entreprise

### Delta débarras

Nouvelle entreprise spécialisée dans les déménagements, débarras, encombrants, nettoyage, petite maçonnerie, carrelage.

> Contacts :

- 06.62.13.83.35
- delta.debarras570@gmail.com
- 66 avenue Charles de Gaulle - 54910 VALLEROY



## Retour sur 2020

### Compte administratif

Il fait apparaître les résultats financiers de la commune pour l'exercice 2020

<b>Fonctionnement</b>	Recettes : 1 641 644,39 €	—	Dépenses : 1 277 751,14 €	= + 363 893,25 €
<b>Investissement</b>	Recettes : 145 891,84 €	—	Dépenses : 387 867,63 €	= - 241 975,79 €

### Situation financière au 31 décembre 2020 :

Fonctionnement :	Résultat de l'exercice 2020	>	363 893,25 €	}	+ 2 911 392,47 €
	Résultat reporté	>	385 098,49 €		
Investissement :	Résultat de l'exercice 2020	>	2 162 400,73 €		

Durant l'année 2020, les dépenses d'investissements ont portés essentiellement sur :

Travaux divers	61 500,00 €
Plantations d'arbres	500,00 €
Achat de matériel divers	40 000,00 €
Travaux Mairie-Ecole-Poste	12 200,00 €
Travaux rues de la Poste et Laneufville	110 500,00 €
Travaux rue du stade	142 500,00 €
Dépenses diverses	20 500,00 €

## Vote des taxes

### Pas d'augmentation des taux

- > Taxe foncière sur le bâti : **36,12 %** (Part communale : 18,88 % / Part départementale : 17,24 %)
- > Taxe foncière sur le non bâti : **29,69 %**

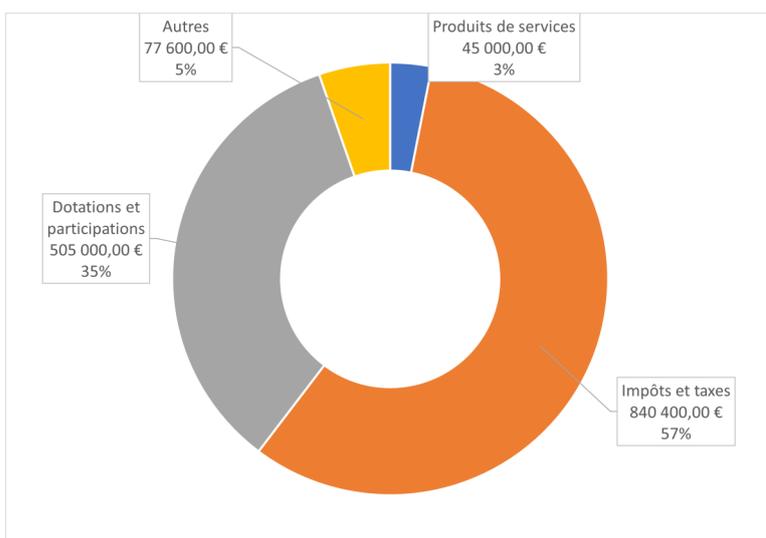
**Attention**, cette année vous verrez apparaître sur vos avis d'impôts le **taux cumulé** de la part communale et départementale de la taxe foncière. Mais cela n'impacte en rien le calcul de votre impôt.

## Budget 2021

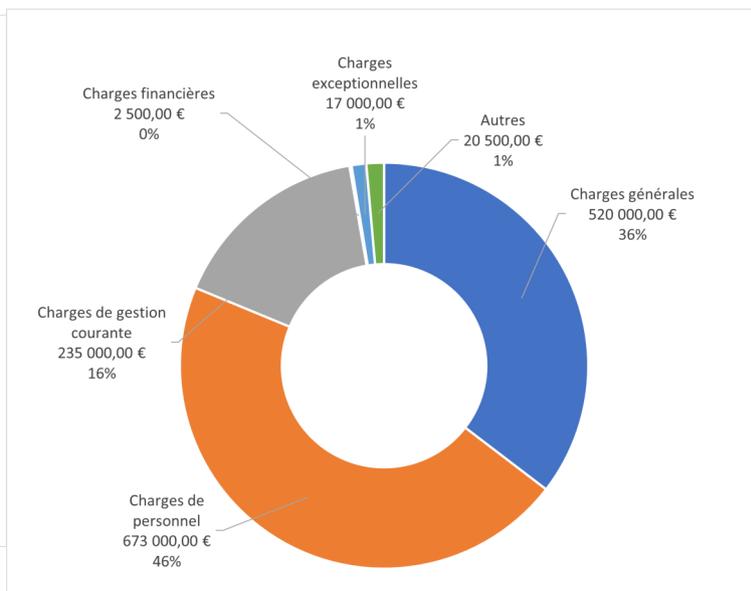
Voté le 29 mars

### Fonctionnement = 1 468 000,00 €

#### Recettes



#### Dépenses



### Investissement = 3 181 580,47 €

#### Recettes

Excédent reporté	2 921 392,47 €
FCTVA	10 000,00 €
Taxe d'aménagement	2 000,00 €
Cautionnement	500,00 €
Subventions	247 688,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 181 580,47 €</b>

#### Dépenses

Travaux divers	343 480,47 €
Plantations d'arbres	10 000,00 €
Achat de matériel divers	45 000,00 €
Rénovation thermique Mairie-Ecole-Poste	100 000,00 €
Mise en accessibilité Mairie-Ecole-Poste	100 000,00 €
Ecrans numériques interactifs (Ecoles)	30 000,00 €
Travaux d'éclairage public	100 000,00 €
Enfouissement des réseaux secs	1 000 000,00 €
Travaux rues de la Poste et Laneufville	1 420 000,00 €
Dépenses imprévues	20 000,00 €
Travaux en régie	10 000,00 €
Remboursement d'emprunt	3 100,00 €
<b>Total</b>	<b>3 181 580,47 €</b>

## Ouverture en juillet 2021

### Une colocation pour personnes âgées dépendantes

#### Ages & Vie, promoteur, gestionnaire immobilier et prestataire de services à la personne

Née en 2008 dans le Doubs, Ages & Vie développe aujourd'hui partout en France une réponse originale aux besoins des personnes en perte d'autonomie (GIR 2-3-4). Le principe fondamental du dispositif Ages & Vie est l'ouverture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible.

Quelques mois après l'apparition du coronavirus, nous sommes convaincus que notre dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation) est un choix optimum ; une solution qui protège sans isoler. A ce jour, près de 400 personnes (88 ans en moyenne) sont hébergées et accompagnées, sur une quarantaine de sites (en Bourgogne Franche-Comté et en Alsace-Lorraine). En 2024, ce sera plus de 300 nouvelles implantations dans toute la France, offrant plus de 4800 chambres et permettant la création de 2000 emplois directs.

#### Ages & Vie à VALLEROY

La colocation est au cœur du dispositif Ages & Vie : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier à VALLEROY d'un accompagnement 24h/24 et 365 jours par an.

A VALLEROY, Ages & Vie a financé et construit **32 rue du Muzillon**, deux maisons d'environ 380 m<sup>2</sup> qui seront louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. Six emplois pérennes et non délocalisables vont être créés (pour postuler : [recrutement@agesetvie.com](mailto:recrutement@agesetvie.com)). Une priorité sera accordée aux habitants de VALLEROY et à leurs ascendants.

#### La maison Ages & Vie : un domicile où règne une ambiance conviviale

Les logements s'adaptent aux besoins des colocataires et évoluent en fonction de leur dépendance (lit médicalisé, barres d'appui...). Une équipe d'auxiliaires de vie (dont certaines habitent à l'étage avec leurs familles) s'occupe de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements, la préparation et la prise de repas, le ménage, l'entretien du linge, les animations, la vie sociale...

Tout est pensé pour ne pas changer les habitudes et rompre avec l'isolement : dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent sont invités à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

#### Un espace à dimension familiale où chacun peut librement organiser sa vie

Les colocations Ages & Vie sont de «vraies maisons», avec toutes les pièces de vie que l'on trouve habituellement : l'espace commun (environ 80 m<sup>2</sup>) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30 m<sup>2</sup>) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

La maison Ages & Vie permet de bénéficier d'un accompagnement important.

Nous constatons un **reste à charge national moyen d'environ 1600 € MENSUELS** tout compris, aides déduites (APA, Crédits d'Impôts, APL). Ce reste à charge qui peut être inférieur en fonction des plans d'aides départementaux comprend : le loyer, les charges locatives, les frais d'achats alimentaires et les prestations d'aide à la personne. Ce montant est toujours calculé au cas par cas, en fonction des situations personnelles.

Un dispositif d'habitat inclusif, 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement.

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers) que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & vie est une 3ème voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : «être chez soi», dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

**Pour Toute demande de renseignement :**

**0 801 07 08 09**

Service & appel  
gratuits

[contact@agesetvie.com](mailto:contact@agesetvie.com) - [www.agesetvie.com](http://www.agesetvie.com)

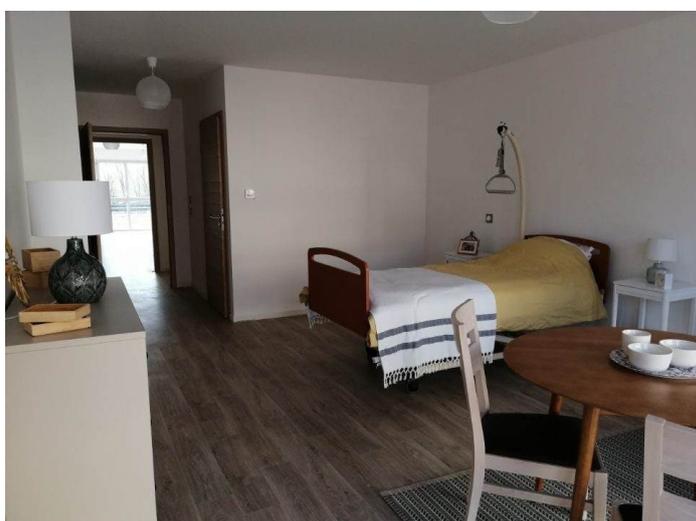
## Une visite en images



**La structure d'accueil**



**La salle à manger**



**Chambre avec lit médicalisé**



**Salle de bain + WC**



**Modèle de chambre traditionnelle**

## Rue de la Poste - Rue de Laneufville (partie basse)

### Remplacement des réseaux secs

L'entreprise Riani procède actuellement à l'enfouissement des réseaux secs.

La fin de cette tranche de travaux est prévue pour le 15 mai (hors raccordements électriques sous tension). Le basculement des réseaux aériens vers les réseaux souterrains est programmée vers le 17 mai : après validation des services d'Enedis et d'Orange.



La procédure d'appel d'offres pour la tranche voirie a été menée. L'entreprise EUROVIA a été retenue et les travaux débuteront en juin pour une durée de deux mois environ.



## Salle des sports

### Remise en peinture

La fermeture de la salle des sports au public depuis plusieurs mois a permis de procéder à des travaux d'entretien et de réparation.

Par ailleurs les services techniques, ont profité de cette période pour refaire les peintures de plusieurs locaux : entrée du dojo, couloirs, vestiaires...

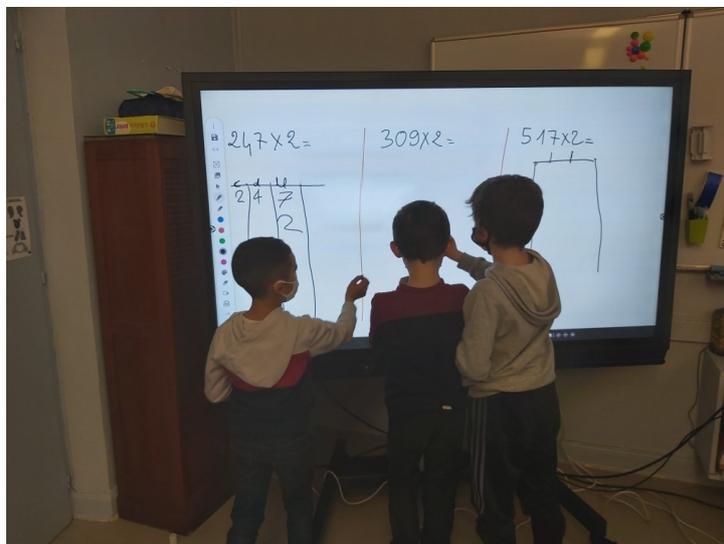
## Ecrans numériques interactifs

### De nouveaux outils numériques pour les élèves

Dans une démarche commune avec les enseignants de l'école élémentaire, le conseil municipal a validé en 2020 l'achat de 6 Ecrans Numériques Interactifs.

L'éducation nationale a participé au financement de cette opération à hauteur de 45 %.

Les écrans ont été installés en mars dernier par la société LBI systems. Ils sont déjà utilisés par les enseignants.



## SERVICES TECHNIQUES

### Un nouveau véhicule

Un nouveau Renault Master vient en remplacement d'un ancien véhicule datant de 2008.

Avec son plateau, il servira notamment au ramassage des feuilles, à l'arrosage et aux transports divers.



## Replantation au bois de Fays

### De nouvelles essences à la place des épicéas

En 2018, le conseil municipal a pris la difficile décision d'abattre les épicéas, atteints de scolytes dans le bois de Fays (le long de la route départementale).

Cependant, la commune a décidé en partenariat avec l'ONF, de replanter 7400 arbres (fin 2020) sur presque 6 hectares.

Ce sont de nouvelles essences qui ont été choisies : des cèdres et des chênes sessiles qui sont plus résistants à la sécheresse.



## Replantation d'arbres dans la commune

### Un remplacement nécessaire



Ces dernières années, plusieurs arbres malades avaient été coupés dans la commune : rue du centre, dans les lotissements, et dans différents espaces verts.

En 2019, une première replantation a eu lieu mais les arbres n'ont pas supportés la sécheresse qui a suivi.

Ils ont tous été remplacés cette année.

## Feux de jardin

### Interdiction

Les déchets tels que les tontes de pelouses, les branches et troncs issus de l'élagage ou du débroussaillage, les feuilles mortes, les déchets du potager, ne peuvent être brûlés dans les jardins.

Le règlement sanitaire départemental rappelle généralement cette interdiction.

Par conséquent, ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou compostés individuellement.

**Le brûlage de ces déchets dans les jardins est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**



## SIRTOM

### Rappel des règles de tri

#### POUR UN GESTE DE TRI FACILE, SUIVEZ LE GUIDE...

À déposer en vrac dans ce bac de tri ou en sac transparent\*

##### Emballages en métal



##### Bouteilles et flacons en plastique



Grâce à votre geste de tri : 28 000 emplois ont été créés en France depuis 20 ans

##### Tous les papiers, emballages et briques en carton



\* Les sacs transparents sont disponibles gratuitement en mairie et au SIRTOM

#### À JETER DANS LE SAC DE DÉCHETS MÉNAGERS

- Pots en plastique
- Barquettes, gobelets et sachets en plastique
- Papiers peints et broyés
- Produits d'hygiène



### Accès aux déchèteries

L'accès est réservé aux particuliers des communes du SIRTOM et s'effectue à l'aide **une carte d'accès** (une carte par foyer). Celle-ci s'obtient au siège du Syndicat situé au 29 rue Gustave Eiffel à Jarny sur présentation de la Taxe d'habitation et d'une pièce d'identité.

Vous pouvez accéder au quai de déchargement avec une camionnette de 3,5 tonnes maximum et déposer vos déchets (sauf camion plateau et véhicules d'entreprise) avec votre carte pour **les déchèteries de Jarny, Homécourt et Trieux**.

L'accès est **interdit aux commerçants, artisans et entreprises** même s'ils sont établis dans une des communes du SIRTOM.



## Déchèterie

### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

JOURS D'OUVERTURE	HORAIRES
MARDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
MERCREDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
JEUDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
VENDREDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00
SAMEDI	9H00 à 12H00 et 13H30 à 17h00

## Carnaval

Une visite surprise du clown à l'école



## Chocolats de Pâques

Distribution par le Lapin



## Cérémonie du 19 mars

Cérémonie d'hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc



## Bibliothèque municipale

1er étage de la salle des fêtes

> Horaires :

Mercredi de 9h00 à 12h00

Samedi de 9h00 à 12h00

> Téléphone : 03.82.20.96.63



Virginie Muller,  
responsable de la  
Bibliothèque